

Extrait du registre des délibérations

Séance du 30 Avril 2019

L' an 2019 et le 30 Avril à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie de Sauvigny-les-Bois sous la présidence de
LECOUR Alain Maire

Présents : M. LECOUR Alain, Maire, Mmes : CORDELIER Josette, COUTELLE Nelly, EYMERY Nadia, MORLEVAT Mireille, PAUCHARD Michèle, PELLE Sandrine, TARDIVAT Dominique, MM : AFFAIRE Jean-Luc, GATIGNOL Mathieu, LAFRANCE Pascal, MOREL Pascal, MORLEVAT Hervé, PEUVOT Jean-Pierre, PREGERMAIN Stéphane

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DEPESEVILLE Françoise à Mme CORDELIER Josette, MM : DEPESEVILLE Hervé à M. PREGERMAIN Stéphane, FLEXER Jacques à M. LECOUR Alain, MALTAVERNE Guy à Mme PAUCHARD Michèle

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 15

Date de la convocation : 24/04/2019

Date d'affichage : 24/04/2019

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de la Nièvre
le :

et publication ou notification
du :

A été nommée secrétaire : M. PEUVOT Jean-Pierre

Objet des délibérations

SOMMAIRE

PROJET PARC DE SPORT ET DE LOISIRS

Le compte-rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Pascal MOREL remarque que les débats qui ont lieu pendant les conseils ne ressortent pas dans les comptes-rendus

réf : 2019-037:PROJET PARC DE SPORT ET DE LOISIRS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de lancer le projet de parc de sport et de loisirs.

La commission travaux se réunira pour en définir les modalités de réalisation.

A l'unanimité (pour : 19 contre : 0 abstentions : 0)

Questions et informations diverses :

-Le concours de pêche pour les enfants aura lieu le samedi 15 juin. Monsieur AFFAIRE, adjoint, se charge de demander des lots pour récompenser chaque enfant.

-Madame CORDELIER, adjoint, informe qu'il est prévu d'organiser un marché du terroir, le 21 septembre 2019, à la salle des fêtes avec en même temps l'après-midi jeux du CLAS., animations, feux d'artifices. Certains conseillers estiment que le sujet aurait du être discuté en commission afin d'être informé et participer à ce projet.

Madame CORDELIER convoquera la commission communication pour créer l'affiche.

-Monsieur LECOURE donne lecture d'un courrier reçu de la Sous-Préfète de Château-Chinon, concernant la couverture de la téléphonie mobile. La commune a été priorisée et donc un site de téléphonie mobile sera construit prochainement sur le territoire communal.

-L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a envoyé une note d'information 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement. Elle montre que le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 4,12 € TTC par m3 ce qui correspond à une dépense annuelle de 494 euros pour un foyer consommant 120 m3.

-Monsieur LECOURE, informe qu'un dispositif "Initiatives Jeunes" est lancé par la DDCSPP et le conseil départemental pour soutenir et développer l'esprit d'initiative chez les jeunes nivernais âgés de 16 à 30 ans. Les informations concernant ce dispositif ont été mises sur le site de la commune.

-Monsieur LECOURE informe que suite au contrôle de l'URSSAF du 2 avril 2019 aucune irrégularité a été relevée au vu des documents consultés au titre de l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et d'AGS.

-Madame CORDELIER informe que la CCLA financera le car pour deux classes de l'école de Sauvigny qui se rendront à l'Arche de la Biodiversité à Saint-Eloi. Une animation est proposée à 250 Euros. Il va être demandé à la CCLA de financer également cette animation.

-Monsieur MORLEVAT signale que plusieurs personnes lui ont demandé que des toilettes soient installées à l'étang. Des devis vont être demandés.

En mairie, le 2/05/2019

Le Maire,

Alain LECOURE.